

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Communauté de communes Loire Longué, B.P. 95, à l'attention de M. le président, F-49160 Longué Jumelles. Tél. 02 41 52 49 99. E-mail : loire-longue@cc-loire-longue.fr. Fax 02 41 52 77 02.

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité territoriale.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : oui.

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

gestion des aires d'accueil des gens du voyage de la Communauté de Communes Loire-Longué et de la Communauté de Communes de Beaufort en Anjou.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Services.

Catégorie de service : n°27.

Lieu principal de prestation : longué-Jumelles / St Philbert du Peuple / Les Rosiers sur Loire / Beaufort en Vallée.

Code NUTS **FR512**.

II.1.3) L'avis implique :

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions :

gestion administrative, comptable et technique des aires d'accueil de 30 places pour la Communauté de Communes Loire-Longué et de l'aire d'accueil de 5 places pour la Communauté de Communes de Beaufort en Anjou.

II.1.5) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics) :

79993100.

II.1.6) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :

II.2) VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marché(s) :

SECTION IV : PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

1. prix de la prestation. Pondération : 6.

2. valeur technique au vue de la note méthodologique détaillée. Pondération : 4.

IV.2.2) Une enchère électronique a été utilisée :

Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :

2008-5.

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Non.

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ n° :

INTITULÉ : Gestions des aires d'accueil des gens du voyage de la Communauté de Communes Loire-Longué

V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :

MARCHÉ n° :

17 septembre 2008

V.2) **NOMBRE D'OFFRES REÇUES :**

V.3) **NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ**

SG2A L'Hacienda, Le Parc du Lyonnais - 392 rue des Mercières, F-69140 Rillieux le pape.

V.4) **INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ**

Estimation initiale du montant du marché :

Valeur : 73 726,50 euros. Hors TVA.

V.5) **LE MARCHÉ EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SOUS-TRAITÉ :**

MARCHÉ n° :

INTITULÉ : Gestion des aires d'accueil des gens du voyage de la Communauté de Communes Beaufort en Anjou

V.1) **DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :**

V.2) **NOMBRE D'OFFRES REÇUES :**

V.3) **NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ**

SG2A L'Hacienda, Le parc du Lyonnais - 392 rue des Mercières, F-69140 Rillieux le pape.

V.4) **INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ**

Estimation initiale du montant du marché :

Valeur : 12 287,75 euros. Hors TVA.

V.5) **LE MARCHÉ EST SUSCEPTIBLE D'ÊTRE SOUS-TRAITÉ :**

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) **LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES :**

Non.

VI.2) **AUTRES INFORMATIONS :**

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 31 octobre 2008.

Références de l'avis initial paru au BOAMP

Parution n° : 123 B, annonce n° 175 du 26 juin 2008.

VI.3) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.3.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

VI.3.2) **Introduction des recours :**

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - référé précontractuel jusqu'à la signature de marché par le pouvoir adjudicateur

- délai de recours de 2 mois devant le tribunal administratif à compter de la notification de la décision.

VI.3.3) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

VI.4) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :**

31 octobre 2008.